

Compte-rendu des réunions du Bureau et du comité directeur le 15 janvier 2022

Membres du bureau présents le matin : Philippe Auriault, Olivier Demus, Alain Dewimille, Patrice Fasquel, Hervé Kajétaniak, Frédéric Linard, Jean Claude Poinsignon, Jean Luc Quernec, Edmonde Vilain.

Membres du comité directeur présents l'après-midi : Jean Luc Quernec, Sylvain Accart, Jean Luc Assailly, Philippe Auriault, Sandrine Bécat, Daniel Carpentier, Bernard Daubas, Pascal Delisle, Olivier Demus, Alain Dewimille, Patrice Fasquel, Hervé Kajétaniak, James Lavaux, Frédéric Linard, Jean Luc Mischler, Philippe Morel, Jean Claude Poinsignon, Pascal Rocher, José Rojas, Jean Pierre Rojo-Diaz, Emonde Vilain,

Excusés : Patrick Aujon

1. Situation financière et ristournes.

Edmonde Vilain, notre trésorière, nous présente le compte de résultats au 31 décembre 2021, qui ne tient pas compte des ristournes éventuelles sur les licences 2021.

La situation actuelle laisse apparaître un excédent qui serait d'environ 80 000 euros.

En 2021, on a reversé 1,50 euros aux commissions eau douce des CR et 19 euros aux commissions eau douce des CD, soit une ristourne exceptionnelle totale de 20,50 euros par licence adulte masculine. Pour les féminines et les moins de 18 ans, nous avons reversé 100% du prix de la licence.

De plus, on a doté en 2021 toutes les grandes épreuves de 500 euros supplémentaires, on a eu quatre équipes qui ont participé à un championnat du monde, l'équipe des U25 qui a disputé le trophée des nations, plus les clubs (2 clubs au championnat du Monde des clubs feeder et 1 club au championnat du Monde des clubs mixte)

La FFPS a conservé 18% du montant de toutes les licences y compris celles qui ont été ristournées.

Nous recevons beaucoup de messages de la part des pêcheurs à propos du prix des licences, avec la crise sanitaire qui nous a poussé à annuler certains championnats nationaux individuels.

Nous ne pouvons pas modifier le prix de la licence, qui est une licence FFPS unique pour toutes les commissions nationales.

Il est proposé au comité directeur de garder 10 000 euros en réserve, et de distribuer les 70 000 euros restants aux CDed et aux CRed, il reste quelques factures à régler.

On ne comptabilisera pas les licences féminines et les moins de 18 ans qui ont été ristournées à 100% en 2021, on ne peut pas ristourner du gratuit.

Cela fait une somme de 17 euros par licence masculine adulte.

On ne modifie pas la ristourne pour les CRed, soit 2,87 euros. Il reste 14,13 euros pour les CDed. Libre à eux de les utiliser comme ils l'entendent.

Il faut bien préciser que ce n'est pas une diminution du prix de la licence.

Le comité directeur approuve à l'unanimité ces ristournes.

Nous allons rédiger et publier un texte en ce sens.

2. Création d'un groupe de consultants régionaux.

Afin d'être plus à l'écoute des CRed, de pouvoir expliquer nos décisions ainsi que les directives ministérielles, je propose de créer un groupe de consultants représentant les pêcheurs de leur CRed pris en dehors du comité directeur et des membres des équipes nationales.

Les CRed ayant moins de 200 licences auraient un consultant, deux pour les CR ayant de 200 à 500 licences, et trois pour les CRed ayant 500 licences et plus.

Ceux-ci seront désignés par leur CRed, ils ne pourront pas être membre du comité directeur de la FFPSed. Il faut également que ces conseillers soient répartis sur les différentes zones du CRed qu'ils représentent.

Ils seront consultés trois ou quatre fois par an lors de réunion en visio pour recueillir les avis des CRed.

Il faudrait qu'il y ait des représentant de toutes les techniques, et que ce soit des gens qui pêchent régulièrement.

3. Championnats Nationaux.

Jean Luc nous présente un power-point sur l'architecture des championnats individuels.

On laisse le choix aux comités régionaux d'organiser leurs championnats en deux ou trois manches, sur deux ou trois jours.

Tout ceci devra être voté en assemblée générale.

Championnats N2 de 2022 :

Frédéric présente ses simulations du nombre de qualifiés par CRed en fonction, soit du nombre de licences, soit du nombre de participants aux épreuves régionales.

Il est décidé que cette année on s'en tiendra au nombre de licences pour les épreuves mixtes. Il faudra admettre d'avoir des nombres variables de participants aux différentes zones en Master et vétérans.

José nous présente les qualifiés pour la carpe. Il y a une disparité entre les zones, avec par exemple beaucoup plus de pêcheur dans la zone B. Il va peut-être faire aussi des zones à nombre variable.

Nous allons envoyer un mail à chaque pêcheur qualifié pour une 2^{ème} division pour leur demander de confirmer avant le 31 mars leur participation à l'épreuve. Copie sera envoyé aux présidents de CD.

4. Championnat du monde des clubs

Nous avons des équipes diverses qualifiées pour un championnat du monde (deux clubs pêche mixte, 2 clubs feeder, et des clubs truite). La somme globale a donner pour 2022 sera de 4 000 euros par club, et 6 500 pour les clubs truite

Pour 2023, nous proposerons de ne payer que les frais d'inscription. A voter à l'AG. lors du vote du budget prévisionnel

5. Championnat des clubs mixte

Après le relatif fiasco de 2021, nous proposons pour 2022 de faire une finale à 30 clubs, avec 8 ou 10 restants.

Pour accéder à cette finale, nous proposons de faire trois qualificatifs correspondant aux trois zones des N2.

Eventuellement, en fonction du nombre d'équipes inscrites, faire des qualificatifs régionaux.

A valider par l'AG

6. Championnat des clubs Feeder

Nous proposons de passer à 5 pêcheurs par club, à faire valider par l'AG.

7. Haut niveau

Nous devons réfléchir d'ici fin 2022 à établir une liste des pêcheurs de haut niveau à transmettre au Ministère. Afin de la préparer, Patrice est chargé de faire un calcul tenant compte des résultats dans les championnats mixtes, afin d'avoir un classement des pêcheurs sur les cinq dernières années.

Alain pense que seuls les champions du monde pourront être inscrits sur les listes de sportifs de haut niveau

Jean Luc : à ce jour nous ne connaissons pas précisément ce que renferme le vocable Haut niveau, Hervé pourrait demander au responsable du haut niveau, et nous expliquer à l'AG ce qu'est le haut niveau.

8. Pole élite

Il semble que l'objectif final de cette rencontre n'a pas été compris par tous : pêcheurs, capitaines ...

Au vu des remarques des uns et des autres, il nous paraît plus raisonnable de ne pas organiser ce type de rencontre en 2022. Une étude plus approfondie sera menée pour définir la façon d'organiser une telle épreuve, cela fera l'objet d'un point à l'ordre du jour de la réunion des capitaines lors de l'AG.

9. Budget prévisionnel

Edmonde nous le présente. Comme tous les ans, le plus gros budget est l'international, les équipes de France. Il sera indispensable à l'avenir de respecter le budget initial voté lors du budget prévisionnel.

Les capitaines doivent prendre conscience du volet financier général. Un budget prévisionnel annuel va être demandé aux capitaines dans un premier temps. Ces budgets seront examinés par la commission Finances et seront intégrés selon les possibilités au budget prévisionnel voté à l'AG.

On ne peut pas expliquer à ceux qui payent les licences qu'on ne fera pas de ristourne à cause de championnats du monde !

Une solution serait un championnat du monde tous les deux ans, en alternance avec les championnats d'Europe.

Pour cette année, le championnat féminin est en France, ça devrait limiter les dépenses.

10. Préparation AG

Il faudra limiter le nombre de personnes invitées en fonction de la jauge.

Uniquement le comité directeur plus les commissions obligatoires (discipline, appel, finances, ...).

Il est conseillé de faire un autotest avant de partir, et sur place. On devra avoir le pass vaccinal selon les règles sanitaires en vigueur à cette date.

Pour simplifier le dépouillement des votes, on utilisera My FFPS. Comme habituellement à la FFPSed, les droits de vote sont attribués aux commissions eau douce des Comité Départementaux.

Pour éviter tout problème de jauge dans la restauration, il n'y aura pas de repas de clôture.

11. Questions diverses

- Calendrier

Championnat des jeunes mixte : lieu prévu Brébotte (90). Mais le CD 54 serait également intéressé. Voir avec eux pour 2023.

Coupe de France des jeunes et des féminines feeder : lieu choisi Saint Omer. Mais Le CD 49 s'est aussi proposé. Voir en 2023.

2^{ème} feeder A : ok pour Cazaubon (32)

2^{ème} moulinet A : Maran (17)

1^{ère} moulinet : pas de lieu

2^{ème} master-vétérans A : CD 32, même lieu que la 1^{ère} (Condom et Barran)

Nous avons eu des demandes de changement de date. On ne peut pas modifier le calendrier à la première réclamation !

Rappel : les D1R 2021 doivent avoir lieu au moins 45 jours avant les 2^{èmes} divisions correspondantes.

- Questions diverses

Pascal Delisle : si un pêcheur n'a pas son pass vaccinal pour un championnat ?

Jean Luc : il ne pêche pas ! il est obligatoire de respecter le protocole du ministère.